

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique à Tanger Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Accompagner les entreprises de Tanger dans la prévention des risques électriques.
- Identifier, analyser et maîtriser les dangers pour protéger les travailleurs et assurer la conformité des installations.
- Approche adaptée au contexte local (zones industrielles, complexes portuaires, technopoles).
- Réduire les accidents et améliorer durablement les pratiques de sécurité électrique.

Point clé : L'audit sur site est indispensable pour un diagnostic complet (l'analyse documentaire peut être conduite à distance).

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer précisément les installations et détecter non-conformités et risques.
- Formuler des recommandations techniques et organisationnelles avec un plan d'action priorisé.
- Accompagner la mise en conformité avec la législation marocaine et les normes internationales applicables.
- Assurer le suivi et le pilotage des mesures correctives.
- Instaurer une amélioration continue de la sécurité électrique.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre de la mission :

- Diagnostic initial des installations (inspection visuelle, collecte de données, revue des procédures internes).
- Analyse documentaire et réglementaire (dossiers techniques, rapports d'entretien, consignes, habilitations, exigences légales).
- Recommandations et plan d'action priorisé selon les risques, budgets et contraintes opérationnelles.
- Suivi et accompagnement (audits complémentaires, formations ciblées, reporting régulier).

Livrables :

- Rapport de diagnostic et fiches de non-conformité.
- Rapport d'évaluation réglementaire.
- Plan d'amélioration et calendrier d'exécution.

- Rapports de suivi et bilans périodiques.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Inspection terrain des équipements, collecte de données techniques, revue des procédures internes.
- Résultat : cartographie des risques, défaillances et failles organisationnelles.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des normes applicables et des documents (dossiers techniques, rapports d’entretien, habilitations, consignes).
- Résultat : recensement des écarts et exigences légales/normatives à satisfaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Formulation de recommandations adaptées et priorisation selon les risques, budgets et contraintes.
- Résultat : plan d’amélioration pragmatique et calendrier d’exécution.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Mise en œuvre du suivi : audits complémentaires, formations ciblées, reporting régulier.
- Résultat : mesure d’efficacité des actions et ajustements continus, bilans périodiques.

Planning / durée / jalons

Jalon	Contenu	Format	Durée indicative
Prise de contact & cadrage	Définition des besoins, organisation du premier diagnostic	À distance + coordination site	Variable selon périmètre
Diagnostic initial sur site	Inspection des installations, collecte des données	Sur site	Quelques jours (selon taille/complexité)
Analyse documentaire	Revue des documents et exigences légales/normes	À distance principalement	Variable
Restitution & plan d’action	Présentation des recommandations et du calendrier d’exécution	À distance ou sur site	Dans la fenêtre globale (quelques jours à plusieurs semaines)
Suivi / audits périodiques	Accompagnement, audits complémentaires, formations, reporting	Mixte (sur site + à distance)	Périodique ou ponctuel selon besoins

Rôles & responsabilités

Client

- Met à disposition les plans, dossiers techniques, rapports de maintenance, procédures et attestations de conformité.
- Facilite l’accès aux installations pour l’audit terrain.
- Participe à la définition des besoins et au cadrage initial.

Consultant

- Réalise le diagnostic initial et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore les recommandations, le plan d'action et produit les livrables.
- Assure le suivi : audits complémentaires, formations ciblées, reporting régulier.
- Accompagne la mise en conformité avec les exigences légales et normatives.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans et schémas électriques à jour.
- Dossiers techniques des équipements et historiques d'interventions.
- Rapports d'entretien/maintenance.
- Procédures internes et consignes de sécurité.
- Habilitations du personnel.
- Attestations et certificats de conformité existants.
- Accès aux sites/équipements pour inspection terrain.

Modalités de pilotage & qualité

- Reporting régulier sur l'avancement et l'efficacité des mesures.
- Audits complémentaires et suivi périodique pour ajustements.
- Référentiel de conformité : Code du travail marocain et normes internationales applicables.
- Plan d'amélioration avec calendrier d'exécution et bilans périodiques.
- Modalités d'intervention mixtes : analyse à distance, audit terrain et formations sur site.
- Objectif d'amélioration continue des pratiques de sécurité électrique.